

Le ministère de l'Education ouvre plus de 5 000 postes budgétaires

# Concours de recrutement le 17 septembre



Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3933 - Ven. 29 - Sam 30 juillet 2016 - Prix : 10 DA

Pénétrante autoroutière de Béjaïa

### La livraison de la partie Ouzellaguen-El Adjiba ajournée

Page 24



## Boudiaf à Constantine/ Journée mondiale contre cette maladie Un nouveau traitement algérien contre l'hépatite

3

### Les trois dimensions de la crise syrienne

Par Mohamed Habili

**O**n connaît les trois niveaux de la crise syrienne, qu'il est loisible de sérier en partant du haut vers le bas, ou à l'inverse, du bas vers le haut. Selon le premier ordre, non moins significatif que l'autre encore que par lui-même il dispense une lumière différente, on a d'abord l'opposition des deux superpuissances, qui pour ce qui la concerne n'est pas un élément inhérent à la région dont la Syrie fait partie. Il existe de par le monde d'autres endroits où Américains et Russes ont des intérêts divergents, et qui de ce fait peuvent se transformer en terrains d'affrontements plus ou moins intenses entre eux. Le conflit syrien n'est du reste pas, en dépit de ce qu'il y a en lui à la fois de tragique et de spectaculaire, celui qui comporte le plus de risque pour une guerre directe entre les deux superpuissances, c'est-à-dire pour une autre guerre mondiale. Le conflit ukrainien est à cet égard plus menaçant, pour la bonne raison qu'il se déroule à la frontière russe. Puis vient la lutte pour l'hégémonie dans leur région commune, mettant aux prises l'Iran et l'Arabie saoudite, chacune de ces deux puissances devant être considérée comme la pièce centrale d'une alliance plus vaste. Et ensuite seulement arrivent les parties physiquement belligérantes : le régime syrien avec ses alliés, ses oppositions internes, et les organisations djihadistes, Daech en premier évidemment.

Suite en page 3

### Plusieurs projets de loi seront présentés devant le Conseil du gouvernement

# Pas de halte pour les réformes de la justice



Le processus de réformes de la justice se poursuit. Plusieurs projets de loi seront présentés en Conseil du gouvernement pour approbation dans les prochains mois, annonce le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Pages 2

En visite d'inspection à Mostaganem

### Bedoui : «La situation sécuritaire est bonne mais on est vigilants»

Page 4

Festival national du théâtre pour enfants

### La troupe «loulou'a saoudae» remporte le premier prix

Page 13

Plusieurs projets de loi seront présentés devant le Conseil du gouvernement

# Pas de halte pour les réformes de la justice

■ Le processus de réformes de la justice se poursuit. Plusieurs projets de loi seront présentés en Conseil du gouvernement pour approbation dans les prochains mois, annonce le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Par Louiza Ait Ramdane

Le département de la justice s'attelle à poursuivre les réformes dans le secteur pour renforcer la confiance entre la justice et le justiciable. Plusieurs projets de loi seront présentés en Conseil du gouvernement pour approbation dans les prochains mois. Il est question, notamment, selon le ministre, du projet de loi portant révision du cadre juridique de la réforme du tribunal criminel, celui portant protection des données personnelles et du projet de loi relatif au droit d'accès à l'information. Tayeb Louh, qui a présidé jeudi la cérémonie d'installation du nouveau président et du procureur général de la cour d'Alger, précise, à cet effet, que ces textes de loi qui seront ensuite soumis au Conseil des ministres puis au Parlement viennent couronner la batterie de textes de «qualité» récemment promulgués. Il cite, notamment, la loi sur l'empreinte digitale, l'institution de la médiation et la comparaison immédiate.

Au plan structurel, M. Louh fera savoir qu'un nombre important de structures juridiques et de formation ont été réalisées, ajoutant que ces infrastructures ont été dotées de moyens modernes afin de permettre au citoyen de l'intérieur du pays ou à l'étranger de retirer des documents sans avoir à se déplacer.

Le secteur de la justice, dit-il, avance à grande vitesse en matière d'organisation de réseaux dans la gestion des affaires mais aussi l'action juridique, soulignant que désormais on peut entreprendre des procès à distance.

Il revient, par ailleurs, sur l'adoption du système de contrôle par bracelet électronique qui marquera un passage de qualité dans le système pénitentiaire.

Pour ce qui est de la formation, le ministre indique que le secteur accordait un intérêt particulier à la formation ainsi qu'au recyclage des magistrats, des greffiers, du personnel administratif et des agents de l'Administration pénitentiaire. Les magistrats, ajoute-t-il, sont le pilier du pouvoir judiciaire d'où l'adoption d'une stratégie à même d'assurer aux praticiens une formation continue qui leur permettra d'actualiser leurs connaissances. Il évoque, dans ce contexte, la promulgation



d'un décret exécutif qui vise une révision substantielle de la formation des étudiants en magistrature afin qu'ils soient au diapason des développements survenus tant au plan national qu'international. Revenant à la cérémonie d'installation du nouveau président de la cour d'Alger, Benharradj Mokhtar, auparavant président de la cour de justice de Ouargla, en remplacement du président de la cour d'Alger, Abdi Benyounes, et du procureur général Benkathir Aissa qui, lui, était conseiller à la Cour suprême en remplacement du procureur général Brahmi El Hachemi devenu membre du Conseil constitutionnel, le ministre de la Justice rappelle que cette installation intervient dans le cadre du mouvement

partiel dans le corps de la Justice, opéré dernièrement par le président de la République. «Ce mouvement tend à approfondir les efforts visant à pourvoir les juridictions en compétences qui jouissent d'une expérience avérée et permettre également aux compétences féminines d'accéder à des postes de responsabilité», indique-t-il. Il ajoute que «trois magistrates ont gagné dans le cadre du mouvement partiel la confiance du président de la République qui a désigné l'une d'elles à la tête d'une cour de justice et les deux autres à la tête de deux tribunaux administratifs». M. Louh a salué, par ailleurs, les efforts fournis par les anciens responsables de la cour d'Alger, Abdi Benyounes et Brahmi El Hachemi, tout au long

de leur mandat. Il affirme que «la nouvelle Constitution est venue conforter l'autorité judiciaire et répondre aux exigences nationales et à l'évolution de l'Etat ainsi qu'à ses aspirations à la stabilité et à la solidité de ses institutions». «Le secteur de la justice constitue de par les prérogatives qui lui sont dévolues par la Constitution le socle du pacte visant la réalisation des objectifs notamment en matière de protection des droits de l'Homme et la garantie des libertés fondamentales dans le cadre de la loi», conclut-il.

## L'enquête sur la disparition de Nihal élargie

Selon le ministre de la

Justice, l'enquête menée pour retrouver la fillette «Nihal Si Mohand», âgée de trois ans, disparue depuis une semaine dans le village d'Ait Ali, commune d'Ait Toudert à Ouacifs (Tizi Ouzou), a été élargie dans le cadre du plan d'alerte qui consiste à utiliser tous les moyens y compris les médias. «Nous n'avons toujours pas retrouvé la petite fille Nihal», indique-t-il, soulignant qu'«immédiatement après les faits, le parquet compétent a ouvert une enquête avec la police judiciaire en lançant le plan d'alerte pour une plus large investigation». Il précise que le procureur de la République territorialement compétent se chargera, lui, d'informer l'opinion publique des développements de cette affaire.

Lancé récemment, le plan d'alerte qui compte parmi les principales mesures proposées pour faire face au phénomène d'enlèvement d'enfants est activé dès le signalement de l'enlèvement ou de la disparition d'un enfant, selon des juristes.

L'élaboration de ce plan est confiée à un groupe de travail qui compte les principaux secteurs concernés dont l'intérieur, les transports, la communication, le commandement de la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et autres.

Il est activé sous la supervision du procureur de la République en vue d'une intervention rapide et la collecte d'un maximum d'informations pouvant faire avancer l'enquête. Et pour éviter d'exposer le mineur à un éventuel risque, le plan d'alerte est activé immédiatement sans attendre 48 heures comme en vigueur auparavant.

L. A. R.

Le ministère de l'Education ouvre plus de 5 000 postes budgétaires

## Concours de recrutement le 17 septembre

Le ministère a décidé le recrutement d'éducateurs, de conseillers d'orientation, de conseillers pédagogiques (scolaire et professionnel) et d'adjoint principal de laboratoire pour les détenteurs de diplômes d'études universitaires appliquées (DEUA) et les détenteurs de diplômes de techniciens supérieurs. Le secteur de l'éducation n'est officiellement pas concerné par la politique d'austérité, puisque les recrutements se poursuivront cette année aussi. Les rangs de l'éducation seront renforcés par de nouveaux postes pédagogiques et administratifs pour la rentrée 2016-2017. En effet, le département de Benghebrat organise le 17 septembre un concours de recrutement sur épreuves qui concernera 5 098 postes à pourvoir, a indiqué jeudi le directeur de la gestion des ressources humaines au ministère de l'Education nationale, Fayçal Fadel. Il a précisé que les postes budgétaires ouverts concernaient les superviseurs de l'éducation (3 285 postes), des laborantins principaux (293), des conseillers d'orientation et de



guidance scolaire et professionnelle (292), des intendants (612) et des intendants adjoints (616 postes). Des centres ont été réservés au dépôt des dossiers au niveau des établissements éducatifs, a indiqué le responsable. Les premières inscriptions se feront par voie électronique sur le site de l'Office national des examens et concours ([www.onec.dz](http://www.onec.dz)), soulignant que tout candidat était appelé à retirer le formulaire d'inscription, lequel doit être conforme à la forme et au modèle utilisé par la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative.

Le candidat était également appelé à retirer la fiche contenant le rendez-vous pour le dépôt du dossier, le nom de l'établissement, la date et l'heure du dépôt pour éviter toute surcharge au niveau des centres d'inscription. Outre le concours de recrutement sur épreuves, des examens professionnels seront organisés en deux sessions. La première le 22 août prochain et la deuxième le 28 du même mois. La première session des examens concernera 11 grades dans l'administration pédagogique. Il s'agira des directeurs et inspecteurs dans les trois cycles d'enseignement,

les censeurs et auxiliaires des écoles primaires et les conseillers d'éducation. Le nombre de postes ouverts sera de 7 450.

La deuxième session concernera 11 grades liés à l'administration. Il s'agira des intendants et superviseurs de l'éducation ainsi que les corps activant dans l'administration des établissements éducatifs. Le nombre de postes ouverts sera de 3 031 postes. Le même responsable a souligné que le secteur a connu une vaste opération de recrutement de plus de 28 075 enseignants, tous paliers confondus. Un concours de recrutement qui s'était déroulé dans de «bonnes conditions» à travers tout le territoire national. Il y a lieu de rappeler que la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, avait affirmé que plus de 296 000 fonctionnaires du secteur avaient bénéficié d'une promotion et du règlement de leurs arriérés avec effet rétroactif, et cela dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction interministérielle du 12 octobre 2015.

Meriem Benchaouia

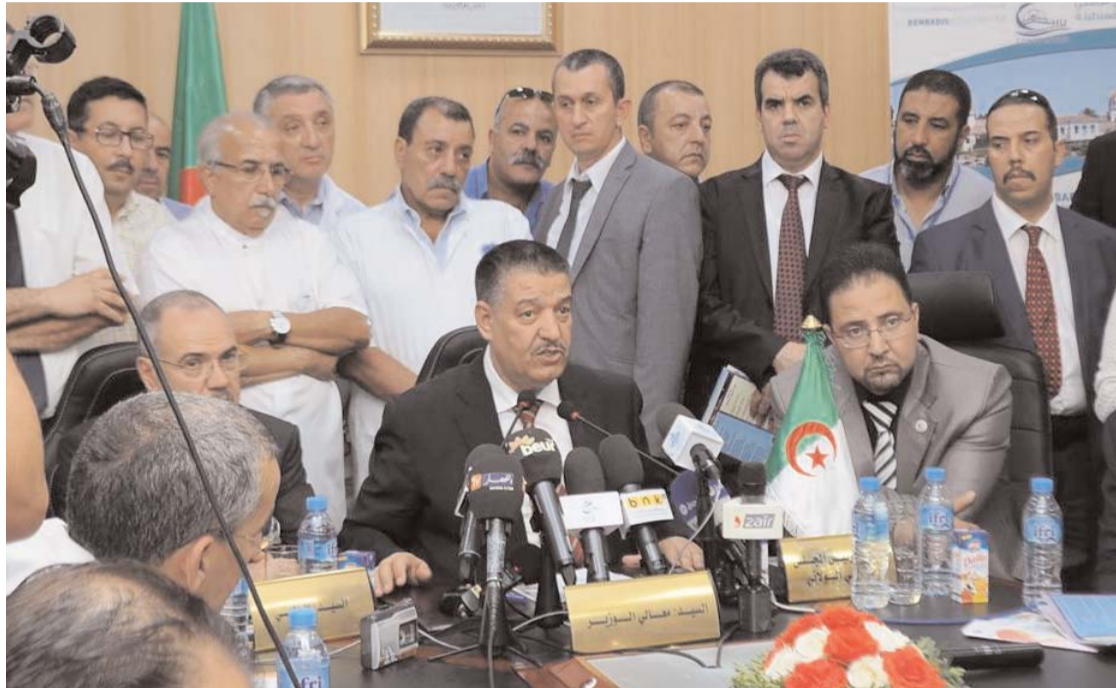
Boudiaf à Constantine/ Journée mondiale contre cette maladie

# Un nouveau traitement algérien contre l'hépatite

■ Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Constantine effectuée jeudi dernier et coïncidant avec la Journée mondiale de lutte contre l'hépatite, a affirmé que l'Algérie dispose aujourd'hui de tous les moyens modernes et nécessaires pour lutter contre cette pathologie.

Par Yacine Djadel

Pour preuve, afin de mettre fin à la maladie qui, d'après la plupart des médecins spécialistes présents à l'événement, constitue un véritable problème de santé publique, un médicament générique, dernière génération du nom du SOFOS 400 mg (SOFOSbuvir) a été élaboré par les laboratoires Beker, et mis en partenariat avec le ministère de la Santé, à la disposition de tous les hôpitaux du pays. A cet effet, la particularité de ce traitement contre l'hépatite, c'est que ce dernier, contrairement aux modes thérapeutiques classiques utilisés habituellement pour soigner ces maladies du foie, non seulement agit efficacement contre toute forme d'hépatite, mais ne manifeste pas d'effets secondaires chez le malade à l'instar des anciens médicaments lourds en temps et en douleur pour le patient. En plus d'être également produit intégralement en Algérie et disponible gratuitement pour les patients dans nos CHU, ce nouveau médicament permet le traitement des hépatites C en l'espace de trois mois, et ce, avec un taux d'efficacité estimé à plus de 95%. A ce propos, s'exprimant sur le sujet, le directeur général des laboratoires Beker, Rachid Kerrar a même mis l'accent sur l'aspect révolutionnaire et gratuit du médicament en disant que «aujourd'hui à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'hépatite C, comme nous avons un peu d'histoire maintenant sur la maladie, avec le nouveau traitement qu'on a développé, une fois approuvé par les professeurs, nous avons commencé à le rendre disponible. Ce qui est très positif, c'est que nous avons démontré, par le type de ce générique que nous avons produit, grâce aux résultats obtenus, qu'il est identique aux études qui ont été menées au niveau international», a-t-il déclaré. Toujours dans le même sens, ce dernier a



Ph./DR

ajouté : «il est évident que le générique est un traitement révolutionnaire contre l'hépatite C en Algérie, puisque celui-ci, contrairement au traitement classique précédent, ayant un taux de réussite de 50%, permet de tuer le virus en douze semaines à 95% en plus d'être mis gratuitement à la portée des malades dans nos hôpitaux, car ce qu'il faut savoir aussi c'est qu'aux USA le même traitement est exorbitant, soit à 84 000 dollars pour un usage», a-t-il affirmé. Une avancée considérable donc certaine pour le pays.

C'est dans ce sens d'ailleurs que, lors de son allocution d'ouverture du colloque national sur l'hépatite, qui coïncide, rappelons-le, avec la célébration de la Journée mondiale contre l'hépatite, M. Boudiaf, a rappelé les mesures et efforts fournis par l'Etat en vue de concrétiser les objectifs tracés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la lutte contre cette pathologie.

Evoquant, à cet effet, l'apport du dépistage précoce dans le traitement de cette maladie, le ministre a assuré de la disponibilité des médicaments et de

l'accessibilité aux soins. Par ailleurs pour ce qui relève spécifiquement du secteur de la santé dans la wilaya de Constantine, après s'être rendu en visite à plusieurs endroits, à savoir au complexe mère et enfant situé à la nouvelle ville Ali-Mendjli, où ce dernier s'est dit satisfait du taux d'avancement du projet, M. Boudiaf a également inauguré une nouvelle clinique à Djbel El Ouahche.

Toutefois, la visite la plus importante que le ministre a effectuée, qui est un événement même pour la wilaya, c'est bien la réouverture au CHU de Constantine des services de gynéco-obstétrique et de néonatalogie nouvellement réhabilités.

## Boudiaf inaugure les services de gynéco-obstétrique au CHU de Constantine

Après avoir été fermé suite au scandale suscité au service gynéco-obstétrique du CHU de Constantine dû principalement à un dysfonctionnement majeur de son responsable ainsi qu'à un état délabré des lieux, le ministre de la Santé a inauguré la réou-

verture de ce dernier jeudi passé lors de sa visite de travail dans la wilaya.

Offrant toutes les commodités et moyens modernes aux nouveaux services réhabilités, M. Boudiaf, s'adressant au responsable de l'établissement, tout en insistant vivement sur la formation et le suivi humain afin de préserver, cette fois-ci ces blocs, n'a pas manqué de rappeler que Constantine n'a plus de problème en matière de gynécologie, notamment en proportion avec le nombre de sa population. Saluant au passage le nouveau moyen de gestion électronique dans un établissement de santé qu'il a inspecté, le ministre a insisté fermement sur la généralisation du système d'informatisation de la totalité des établissements sanitaires du pays. Sur ce point, il a dit : «Je m'engage personnellement à prendre en charge ce problème et je donne un délai de trois mois aux directeurs de santé publique (DSP) de chaque wilaya pour réaliser cela sans quoi celui qui n'est pas capable d'assumer cette responsabilité n'a qu'à rentrer chez lui», a-t-il laissé entendre.

Y. D.

Avant les prochaines échéances électorales

## Moussa Touati appelle à organiser les rangs du FNA

Le président du Front National Algérien (FNA), Moussa Touati a appelé vendredi à Tlemcen, à organiser le parti, à respecter ses règlements internes et son programme politique, pour une bonne préparation des prochaines échéances électorales. Lors de l'ouverture de la huitième session du conseil national du parti, tenu à Tlemcen, Moussa Touati a souligné la nécessité de l'application des règlements et des recom-

mandations du dernier congrès, et qui appellent à la «restructuration de tous les bureaux locaux et ne donner l'opportunité de candidature qu'aux militants ayant fait preuve de militantisme continu, afin de barrer la route aux opportunistes voulant faire partie du FNA pour servir leurs propres intérêts». Le président du FNA a qualifié les contributions des adhérents de ressources pour le parti et un véritable moyen de connaître le nombre de militants

et d'adhérents, et une mesure de leurs engagements envers le parti, tout en encourageant la distribution de cartes d'adhésion aux militants. Il a insisté, également, sur la réactivation des textes juridiques du FNA et l'intensification des actions des militants et cadres, au sein des différentes franges sociales pour faire passer le message du parti et persuader les gens de ses principes inspirés de la Déclaration de Novembre 54. A

ce propos, Touati a souligné que sa formation politique «œuvre toujours pour faire de cette Déclaration, une plateforme nationale pour défendre l'unité du peuple algérien et les ressources du pays». Cette rencontre fait suite à un colloque régional des cadres et responsables du parti des wilayas de l'Ouest tenu jeudi dans la même ville.

D. Filali

## LA QUESTION DU JOUR

### Les trois dimensions de la crise syrienne

suite de la page Une

Mais ne nous y trompons pas : un ordre d'exposition ne se confond pas nécessairement avec celui dans lequel un conflit s'est réellement noué. Dans le cas envisagé, on peut même dire que celui-ci est inverse de celui-là. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'aucun dénouement de la crise n'est désormais possible sans une entente préalable des deux superpuissances qu'il faut en conclure que c'est leur rivalité qui est à l'origine du conflit. Au commencement étaient les causes internes, les contradictions et autres dissensions politiques propres à la Syrie, qui ont trouvé un exutoire dans les bouleversements survenus dans une partie du monde arabe à partir de la fin de 2010. Ce sont elles qui ont mis le feu aux poudres. Mais ce n'est pas de l'intérieur de la Syrie, du périmètre des forces agissant en premier, que pourrait provenir la solution à la crise. Ce sont les Syriens eux-mêmes qui ont déclenché la crise, mais ils ont vite perdu la capacité d'y mettre fin, que ce soit militairement ou pacifiquement. La raison fondamentale en est que dès lors que la crise s'est développée, elle s'est internationalisée, c'est-à-dire que d'autres acteurs s'y sont greffés, qui eux ne sont pas syriens, et qui s'affrontent pour des enjeux qui bien entendu dépassent le cadre de la Syrie. Dans ces conditions, une issue n'est possible que comme la résultante des épreuves de force se déroulant aux trois niveaux constitutifs de la crise. Ce qui a fait que le régime syrien n'est pas tombé, et selon toute vraisemblance ne tombera pas, à l'encontre de ce qui a été dit et répété pendant les quatre premières années de la crise, ce ne sont ni ses forces propres, qui d'ailleurs se sont vite révélées insuffisantes, ni sa conduite de la guerre, mais le soutien multiforme qu'il a trouvé aux deux autres niveaux. Une analyse concrète de la situation prise dans l'ensemble de ses dimensions pouvait seule prévoir que le régime syrien, bien qu'assaili de tous côtés, tiendrait le coup. Ce n'est pas à un seul niveau que la partie essentielle se jouait, mais aux trois en même temps. Toujours est-il que pour l'heure le tableau s'est à ce point simplifié qu'on peut effectivement dire que c'est de l'issue d'une seule bataille, celle d'Alep, dont tout indique qu'elle touche à sa fin, que dépend la suite des événements : la fin prochaine de la guerre ou sa relance. Mais du moment qu'Alep est en train d'être reprise par l'armée syrienne, cette alternative n'en est pas une en vérité.

M. H.

Textes fondamentaux de l'Etat  
**Atelier demain à Alger sur la traduction vers tamazight**

UN ATELIER sur la traduction vers le tamazight des textes fondamentaux de l'Etat algérien sera organisé par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) demain à Alger, indique un communiqué du HCA. Cet atelier, qui aura lieu au siège de l'APS (Algérie presse service), s'inscrit dans le prolongement d'une première étape consacrée à la traduction vers tamazight de la Constitution de février 2016 déjà disponible sur support papier et en cahier numérique multimédias sur les sites web du HCA et de l'APS. Il sera question, lors de cet atelier, d'une lecture de validation permettant l'entame des enregistrements sonores de trois documents fondamentaux : la Constitution de 2016, la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 et la Plateforme du Congrès de la Soummam du 20 août 1956. L'objectif de la traduction de ces textes «est une contribution à l'application concrète des dispositions de la Constitution révisée en février 2016 et vise à conforter l'éveil patriotique, la cohésion sociale et culturelle dans toutes ses expressions», note le communiqué du HCA. La Constitution amendée en février 2016 est disponible depuis le mois de mai dernier en version tamazight sous les formats papier et numérique, grâce à la traduction assurée par le HCA. Cette version déclinée en caractère latin est mise en ligne sur les sites web du HCA et de l'agence Algérie presse service (<http://www.aps.dz>) dans sa rubrique «Les cahiers de l'APS». Sur 45 pages, Tamendawt (Constitution en tamazight), le document traduit reprend les 218 articles, repartis sur 4 titres et 11 chapitres du texte fondamental de l'Etat adopté en février dernier par les deux chambres du Parlement. La Constitution amendée stipule dans son article 4 que tamazight est également langue nationale et officielle et que l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Dans le sillage de la promotion de tamazight, l'APS a lancé en mai 2015, à l'occasion de Journée mondiale de la liberté de la presse, un site web d'informations générales multimédia en langue amazighe, décliné dans trois caractères (arabe, tifinagh et latin). L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le processus de promotion de tamazight s'est concrétisée par le lancement, par le HCA, en avril 2015, de l'application «AZUL» pour l'apprentissage de tamazight.

H. Y.

## En visite d'inspection à Mostaganem

# Bedoui : «La situation sécuritaire est bonne mais on est vigilants»

■ Après quatre réunions régionales avec les walis, en attendant la grande rencontre avec le gouvernement à la rentrée sociale, les responsables locaux sont toujours sous pression. Le ministre de l'Intérieur, Nourreddine Bedoui, était ce jeudi à Mostaganem où il a tenu le même discours vis-à-vis des collectivités locales, les appelant à chercher de l'argent loin de la caisse de l'Etat.

Par Nacéra Chennafi

Le rendement des collectivités locales est devenu pour le gouvernement plus qu'une urgence à cause notamment des retombées de la chute des prix du pétrole sur la situation financière du pays. En visite de travail jeudi dernier dans la ville côtière de Mostaganem, le ministre de l'Intérieur a appelé les collectivités locales à chercher d'autres ressources et ne plus compter sur la caisse de l'Etat. Dans une déclaration en marge de cette visite, le ministre a indiqué qu'il y a «des hors-la-loi qui veulent accaparer des espaces publics» qui appartiennent à tous les citoyens et gérés et encadrés par les collectivités locales. Le ministre ne veut pas parler de crise financière mais de perturbations financières, se basant sur le fait qu'«un pays qui a des richesses et des compétences ne peut parler de crise financière». Cependant, il a appelé exploiter tout mètre carré de terre pour créer la richesse et faire des camps d'été une source de soutien financier des communes. Pour le ministre, le peuple algérien qui a fait face au terrorisme et permis le retour de la sécurité et la stabilité au pays pourra dépasser ce qu'il a qualifié de «perturbations financières».

Le ministre s'est étonné que des communes n'arrivent pas à payer les salaires de leurs travailleurs, soulignant qu'«il y a ceux qui disent qu'on n'a pas d'argent pour payer les travailleurs des communes, ce n'est pas vrai», a-t-il lancé. Ce dis-



PHDR

cours vise, selon le ministre, à «influencer l'opinion publique», affirmant que ce «temps est révolu». A ce propos, il a appelé les responsables locaux à assumer leurs responsabilités pour la concrétisation d'une vision purement économique. Dans ce cadre, il a affirmé la volonté du gouvernement à concrétiser les orientations du président de la République portant sur une nouvelle vision de développement économique appelant à lever le défi de la gestion contre «ceux qui remettent en cause les compétences des cadres». Dans ce contexte, il a annoncé qu'il y a 102 camps d'été tout le long du littoral, ce qui permettra des recettes de «3 milliards de dinars» pour les communes, appelant ces dernières à d'autres investissements dans ce domaine et en finir avec l'assistance de l'Etat.

Abordant l'investissement, le ministre de l'Intérieur a indiqué que 30 propositions concernant l'investissement seront soumises

dans le cadre de la prochaine réunion gouvernement-walis. Une fois adoptées par le gouvernement, le ministre a indiqué que ces propositions permettront de donner une nouvelle dynamique dans le domaine économique pour les collectivités locales. Sur le plan sécuritaire, M. Bedoui a affirmé que la situation est bonne, que «l'on vit dans la sécurité et la stabilité mais nous restons vigilants» avec nos «forces, les institutions sécuritaires et l'Armée nationale» ce qui donne, selon lui, de «l'assurance et la sécurité au citoyen». Il est à noter que c'est la seconde fois que le ministre se rend à Mostaganem durant cette année. M. Bedoui a inauguré le premier camp de toile à Mostaganem, signant ainsi l'appel officiel aux promoteurs publics et privés pour investir dans la réalisation de camps de toile pour booster le tourisme. Lors de sa première visite en mai dernier, le ministre avait invité les promoteurs à investir dans la création et la réa-

lisation de camps de toile, instruisant même les maires d'ériger des terres communales pour l'installation de ces camps.

Il faut rappeler que le ministre a présidé quatre réunions des walis, ceux de l'Est, l'Ouest, le Sud et enfin le Centre. Durant ces réunions, le message lancé est de faire sortir les collectivités locales de l'assistanat de l'Etat. Plusieurs défaillances en matière de gestion ont été relevées, dont la non rentabilisation des différents projets et investissements réalisés par l'Etat et la non estimation financière réelle des biens des collectivités locales. Dans sa dernière réunion avec les walis du Centre, Nourreddine Bedoui a appelé les walis à participer à la prise de décision et à l'élaboration de projets à haut rendement. «Ces idées doivent faire l'objet de propositions à soumettre au gouvernement lors de la réunion gouvernement-walis, prévue en septembre prochain à Alger», a-t-il insisté.

N. C.

## Conférence

## La Ligue arabe peine à résoudre ses conflits internes

La Ligue arabe n'a pas progressé et peine à passer de la coopération à l'intégration, se laissant dépasser par les pays occidentaux dans la résolution de ses conflits internes, a estimé, jeudi à Alger, Ahmed Mahiou, spécialiste du Monde arabe. S'exprimant dans le cadre d'une conférence-débat organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (Inesg) sous le thème : «Le monde arabe à l'épreuve de la mondialisation», M. Mahiou a expliqué que «la Ligue arabe n'avait pas progressé et avait échoué à passer de la coopération à l'intégration, se laissant dépasser par les autres organisations». «Le principal échec de la Ligue arabe est son incapacité à résoudre les conflits internes, notamment la question

palestinienne», a-t-il relevé. Pour l'ancien directeur de l'Institut d'études et de recherches sur le monde arabe et musulman (Iremam) d'Aix-en-Provence (France), «l'organisation arabe est tellement divisée qu'il lui est difficile de faire bloc et intervenir dans les conflits, laissant le champ libre aux pays occidentaux pour agir selon leurs intérêts». Le conférencier est ainsi revenu sur l'aspect politique de la mondialisation du monde arabe, relevant que «les pays arabes font également face aux défis des droits de l'Homme et de la démocratie, qui ont longtemps été des éléments de désaccords avec les pays occidentaux, ainsi qu'au sein même du monde arabe». Par ailleurs, Ahmed Mahiou a expliqué que le

«phénomène de la mondialisation passait par deux autres aspects : culturel et économique». Il a abordé «le problème de la mondialisation du monde arabe et la valeur de la culture arabe». En effet, selon cet ancien professeur et doyen de la Faculté de droit d'Alger, «les gouvernements du monde arabe craignent les effets de la mondialisation culturelle sur leurs valeurs propres et auxquelles ils sont attachés». «La deuxième valeur qui pose débat est la place de la religion», a ajouté M. Mahiou, poursuivant : «L'Islam occupe une place fondamentale dans le monde arabe avec sa variété d'interprétations contrairement aux pays occidentaux où la religion est secondaire». L'expert a également relevé que

«la place de la religion est revenue au débat lorsque des groupes extrémistes l'ont instrumentalisée pour justifier leurs actes de violences». M. Mahiou a en outre évoqué «les difficultés de l'internationalisation de l'arabe», cinquième langue à l'ONU, qui s'expliquent, a-t-il dit, par «l'absence des efforts des gouvernements arabes à traduire les publications». «Le monde arabe qui compte 22 pays et plus de 350 millions d'habitants traduit moins que la Grèce, qui en compte 11 millions», a-t-il déploré. Le conférencier a aussi regretté que «les échanges commerciaux entre les pays arabes oscillent entre 5 et 10%, contrairement à l'UE où la majorité des échanges se font en interne».

Hamid Ch.

Agriculture/Un phénomène à éradiquer

# En finir avec les terres en friche

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, a qualifié jeudi à El Tarf la situation agricole dans cette wilaya d'«inadmissible» et promis d'y donner l'exemple en matière de lutte contre les terres en friche.

Par Souad H.

**A**u cours de sa rencontre avec les cultivateurs et transformateurs de tomate à El Tarf et Guelma, le ministre a affirmé qu'une commission sera dépêchée dès le début de la semaine prochaine pour enquêter sur la situation des terres agricoles fertiles abandonnées, ses causes et en désigner éventuellement les responsables.

Le défi de transformer l'agriculture en économie alternative et durable exige, a affirmé M. Chelghoum, de changer les mentalités et les méthodes de travail des responsables qui doivent œuvrer à réunir les conditions de réussite pour les autres partenaires, notamment les agriculteurs et les investisseurs.

Le ministre a, toutefois, salué les performances de la filière de tomate dans la wilaya et a appe-

lé à la diversification des récoltes et l'investissement dans d'autres filières. Il a en outre estimé que la sécurité alimentaire ne peut être assurée par le seul petit agriculteur, mais exige la conjugaison des efforts de tous les acteurs pour mettre en place des partenariats permanents entre producteurs et transformateurs, agriculture et industrie agroalimentaire.

Les tomatiers ont fait part à l'occasion de leurs préoccupations en matière de qualité des semences, de commercialisation et d'irrigation.

Le ministre a entamé sa tournée dans la wilaya d'El Tarf par la visite du salon de la tomate industrielle tenue dans la commune de Ben M'hidi. Il a réitéré à l'occasion le principe de préférence pour le produit national et a insisté sur l'importance de l'accompagnement et encadrement technique pour le développement du secteur.

Au port de pêche d'El Kala, M. Chelghoum a considéré que le produit de la pêche dans cette wilaya était en-deçà du potentiel que lui confèrent ses 90 km de littoral et a exhorté à l'encouragement des investissements en aquaculture.

S. H./APS



Ph. &gt; D. R.

Prix/Sur fond de craintes sur la surabondance d'offre  
**Le pétrole toujours orienté à la baisse**

**LES PRIX** du pétrole étaient toujours orientés à la baisse hier en cours d'échanges européens, au terme d'une semaine particulièrement morose qui les aura vus signer de nouveaux plus bas en près de trois mois et demi, sur fond de craintes persistantes concernant la surabondance d'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 42,21 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 49 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «lights-weet crude» (WTI) pour la même échéance lâchait 29 cents à 40,85 dollars. Les prix des deux contrats pétroliers cotés à Londres et New York se sont nettement enfoncés cette semaine alors que les investisseurs doutent de plus en plus d'un rééquilibrage rapide du marché après une hausse surprise des stocks de brut aux Etats-Unis et le maintien des réserves d'essence à un niveau inhabituellement élevé pour la période estivale. Le cours du Brent est ainsi tombé vendredi jusqu'à 41,83 dollars, un plus bas en quasiment trois mois et demi, tandis que le cours du WTI a atteint au même moment 40,57 dollars, un minimum depuis le 20 avril.

Coopération sino-africaine

## Réunion sur la mise en œuvre des engagements de Johannesburg

**U**ne réunion des coordinateurs sur la mise en œuvre des actions de suivi du Sommet de Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) se tient à Pékin, avec la participation d'une trentaine de ministres africains et une représentation chinoise de très haut niveau. Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, y conduit une délégation devant prendre part aux travaux de cette réunion ministérielle pour marquer l'engagement de l'Algérie à prendre toute sa part à cette dynamique de partenariat stratégique entre l'Afrique et la Chine. Lors de cette importante réunion d'évaluation, M. Messahel présentera un exposé exhaustif sur la vision de l'Algérie sur le développement du processus de coopération et d'échange entre l'Afrique et la Chine en vue de renforcer la dynamique de développement et de croissance que connaissent les pays du continent», a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. En marge des travaux, il aura des «entretiens avec plusieurs hauts responsables chinois dans le cadre de la poursuite de la concertation politique et la recherche des moyens susceptibles de hisser la coopération bilatérale et consolider le partenariat stratégique entre les deux pays». Selon le projet de l'ordre du jour de cette réunion, un séminaire sur la coopération commerciale entre les entrepreneurs chinois et africains et des cérémonies de signature d'accords entre les gouvernements et les entrepreneurs privés sont au menu de la première journée du rendez-vous. La réunion des coordinateurs aura lieu avec la participation d'une trentaine de ministres africains, dont une dizaine de ministres des Affaires étrangères. La partie chinoise sera représentée à très haut niveau, et verra la participa-

tion, notamment du Conseiller d'Etat, Wang Y et du ministre des Affaires étrangères, Gao Hucheng. Lors des travaux de la réunion, les ministres-coordinateurs vont faire passer en revue l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans de coopération proposés lors du sommet tenu les 4 et 5 décembre derniers à Johannesburg (Afrique du Sud), où dix grands projets de coopération ont été lancés pour les années 2016-2017. Lors du sommet de Johannesburg, le président chinois Xi Jinping avait annoncé que son pays lancera dix grands projets de coopération en vue de booster la coopération entre les deux parties dans plusieurs secteurs, notamment, l'industrialisation, la modernisation de l'agriculture, les infrastructures, les services financiers, le développement vert, le commerce et la facilitation des investissements, la réduction de la pauvreté et le bien-être, la santé publique, les échanges entre les peuples, et la paix et la sécurité. Pour assurer la bonne mise en œuvre de ces initiatives, le Président Xi avait alors révélé que la Chine va four-

nir un soutien financier de 60 milliards de dollars d'aide financière, incluant 5 milliards de prêts à taux zéro et 35 milliards de prêts à taux préférentiels. Le FCSA est un forum de discussion pour une plus grande coopération économique entre la Chine et l'Afrique. Créé en 2000, le Forum est devenu un événement clef pour les économies et diplomates des deux parties, reflété par le nombre de présidents participants et la conclusion de nombreux accords et contrats. La Chine a pu s'imposer sur le continent africain, au cours de ces dernières années, en tant qu'acteur économique majeur, elle est désormais devenue premier partenaire commercial de l'Afrique, avec plus de 300 milliards en 2015. En matière d'investissement, la Chine compte plus de 2 500 de sociétés implantées en Afrique couvrant de nombreux secteurs, notamment les mines, l'énergie, les télécommunications, la construction et le transport.

Amel B./APS

### Messahel s'est entretenu à Pékin avec le ministre chinois des Affaires étrangères

**LE MINISTRE** des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel s'est entretenu hier à Pékin avec le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi. «Les discussions entre les deux ministres ont porté sur le partenariat stratégique entre l'Algérie et la Chine, qui s'est vite haussé en 2014 au rang de Partenariat Stratégique Global», a déclaré M. Messahel. L'une des questions abordée dans ce volet, le projet du «Port du Centre», un mega-projet maritime, parmi les projets prioritaires à réaliser dans les deux années à venir, a-t-il ajouté, précisant que ce dernier revêt une grande importance stratégique pour les deux parties. M. Messahel a également abordé avec M. Wang Yi des questions régionales et internationales, notamment la réforme juste et profonde du système des Nations unies, et en particulier son Conseil de sécurité. Cette rencontre a eu lieu à Pékin, en marge des travaux de la réunion des coordinateurs sur la mise en œuvre des actions de suivi du Sommet de Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA).

R.N.

## Khenchela

# La «Maison de l'agriculteur» a pour but de rapprocher les services

■ L'objectif du centre régional «Maison de l'agriculteur» est de rapprocher les services de l'éleveur et de l'agriculteur et dynamiser les activités agricoles dans la région, a-t-on indiqué jeudi à Khenchela.

Par Ilham N./APS

Au cours d'une journée d'étude tenue à la «Maison de l'agriculteur» de Khenchela qui chapeaute également les wilayas de Tébessa, Batna, Oum El Bouaghi, le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma), Chérif Benhablès, a indiqué que la raison d'être de cet établissement est de prendre en charge les divers problèmes rencontrés par les agriculteurs dans l'exercice de leurs activités. Pour cela, la démarche adoptée sera participative en impliquant tous les intervenants dont les instituts techniques, les directions des services agricoles, les inspections vétérinaires, les chambres d'agriculture, les associations d'éleveurs et producteurs laitiers, l'Unpa et les vétérinaires. La rencontre a mis l'accent sur le rôle de

ce centre considéré comme «pôle agricole intégré pour l'accueil des agriculteurs, des éleveurs et des producteurs laitiers des wilayas concernées qui y trouveront appui technique, formation et un plan pour un travail préventif». Dans une déclaration, M. Benhablès a indiqué que «la Maison de l'agriculteur» de Khenchela, qui sera opérationnelle en «septembre prochain», est la première à voir le jour dans le pays à «la faveur des facilités accordées par le chef de l'exécutif local». La seconde maison pourra être celle de la wilaya d'Adrar en attendant sa généralisation à l'ensemble du pays, a-t-il ajouté. De son côté, le wali Hamou Bekouche a souligné que le projet de la Maison de l'agriculteur sera un outil efficace pour l'encadrement et le développement des activités agricoles et des diverses filières dont l'apiculture insuffisamment structurée. La Maison de l'agriculteur, inaugurée lors de la dernière visite du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, comprend un centre de formation, deux centres d'analyses, une clinique vétérinaire, un centre de stockage du lait et produits liés à l'élevage et un bureau de la Cnma.

Ali O./Agences



## Jijel

## Signature de 3 accords pour promouvoir le secteur de l'artisanat

Trois accords de coopération visant à promouvoir le secteur de l'artisanat ont été signés jeudi à Jijel, en marge d'une visite de travail de Aïcha Tagabou, ministre déléguée à l'Artisanat, a-t-on constaté. Ces accords entre la Chambre locale de l'artisanat et des métiers et la société des kaolins d'El Milia (Soalka), l'unité de production de céramique sanitaire et la mégisserie-tannerie privée Khenifer situées dans la même ville, visent à donner un nouvel essor au secteur de l'artisanat et accompagner les artisans du territoire national, ont indiqué les promoteurs de cette initiative. Lors de la cérémonie de signature des documents, M<sup>me</sup> Tagabou s'est réjouie de cette initiative qui donnera «un plus» à un secteur créateur d'emplois, de richesses, dont la vocation est de pérenniser et de sauvegarder le patrimoine artisanal. Lors d'une intervention faite à l'ouverture d'une journée d'étude consacrée essentiellement à la promotion et la mise en valeur de la matière première locale en substitution à l'argile blanche et rouge, la ministre déléguée a rappelé que le secteur de l'artisanat est prometteur et ambitionne d'exporter sa production sur les marchés extérieurs. Actuellement, l'indisponibilité régulière et le prix élevé de la pâte blanche et rouge

d'importation constituent un frein évident à l'activité artisanale en poterie et céramique, ont affirmé les responsables du secteur. M<sup>me</sup> Tagabou a également mis en exergue la stratégie et les mesures prises pour assurer un développement effectif du secteur de l'artisanat en Algérie, insistant sur la disponibilité de la matière première et le soutien et accompagnement aux artisans producteurs. Des experts céramistes ont animé des conférences en présence des représentants des chambres d'artisanat des wilayas de Jijel, Illizi, Constantine, Skikda, El Tarf, Bouira, Tlemcen et Sétif ainsi que de nombreux artisans de la région. S'agissant des deux matériaux importés jusque-là, à hauteur de trente millions d'euros annuellement, l'objectif est de produire ces argiles localement pour en réduire la facture dans le cadre des mesures prises par les pouvoirs publics, a-t-on noté. A ce titre, le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers de Jijel, Abdelhak Kerdid, a indiqué à l'APS que la wilaya a proposé un site approprié pour leur production, soulignant qu'un appel a été lancé dans ce sens à des investisseurs pour matérialiser ce type de projet économique. M<sup>me</sup> Tagabou a, peu après son arrivée, visité à Sidi Abdelaziz (à l'est du chef-

lieu de wilaya) une exposition consacrée à l'artisanat dans le cadre de la saison estivale et s'est rendue au centre de formation professionnelle qui abrite une session de formation d'une semaine centrée sur le travail de la poterie et à laquelle prennent part une vingtaine d'artisans potiers (hommes et femmes). La délégation ministérielle a ensuite inauguré la nouvelle «Maison de l'artisanat», un bel édifice situé à l'entrée-Est de la ville de Jijel, dont la mission est de constituer une vitrine permanente du secteur artisanal. Selon le directeur de la Casnos (Caisse nationale des assurances sociales des non salariés), les artisans de la wilaya de Jijel représentent 11% de la totalité des non-salariés après les inscriptions du Centre du registre du commerce. Quelque 3 779 artisans actifs sont affiliés à cette caisse et 1 300 d'entre eux sont à jour avec leurs cotisations, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin dernier, a précisé M. Hadji. La ministre déléguée à l'Artisanat a achevé sa tournée par une visite d'une exposition d'artisanat organisée au port de pêche et de plaisance de Boudis où le public a pu apprécier à sa juste valeur la richesse et la diversité du patrimoine artisanal national.

Ilham N./APS

## Oran

## Entrée en service de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali a annoncé, jeudi, l'entrée en service de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Macta (Est de la wilaya d'Oran). Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à cette infrastructure, le ministre a souligné que cette station, qui alimentera d'autres wilayas de l'ouest du pays en eau potable, s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cet ouvrage est l'une des plus

grandes stations de dessalement de l'eau de mer au niveau du bassin méditerranéen et en Afrique, a-t-il ajouté. Cette station, la 11<sup>e</sup> du genre à l'échelle nationale, produit 180 500 000 mètres cubes d'eau annuellement, a indiqué Abdelkader Ouali, soulignant que cet acquis traduit la volonté et la détermination du président de la République à assurer la disponibilité de cette ressource vitale et un équilibre entre les régions par le biais de transferts. Entrée en production depuis une semaine, cette sta-

tion permettra l'ouverture de trois couloirs, un vers Oran à partir d'Ain El bya, le second pour alimenter Sig, Mohammadia et Mascara et le troisième sera réservé à l'alimentation de Mostaganem, selon le ministre. Après avoir suivi un rapport sur les étapes de réalisation de ce projet d'un coût de 492 millions, Abdelkader Ouali a visité le laboratoire de contrôle relevant de la station, mettant l'accent sur le contrôle permanent de l'eau. Un cadre de la station a affirmé que la qualité de l'eau est conforme aux direc-

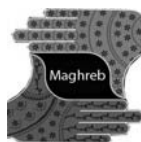
tives de l'Organisation mondiale de la santé et la réglementation de l'eau en vigueur en Algérie. S'étendant sur une superficie 17,4 hectares, la station d'El Macta dispose d'un laboratoire de contrôle de l'eau fonctionnant H 24. Les analyses effectuées par ce laboratoire sont transmises à la Société de l'eau et d'assainissement d'Oran (Seor), a-t-on indiqué. Le dessalement s'effectue selon le système d'osmose inversée, considéré comme le plus propre et le plus économique dans ce genre d'industrie.

F.T.

## Aïn Defla Relogement de 22 familles à Miliana

AU TOTAL, 22 familles qui occupaient depuis vingt ans des chalets au quartier Sidi Sebaâ de Miliana (Aïn Defla) ont été relogées jeudi dans des habitations décentes, a-t-on appris auprès du chef de daïra. Ce nombre fait partie d'un ensemble de 71 familles dont le relogement se fera au fur et à mesure que les logements sociaux locatifs en cours de réalisation seront réceptionnés, a indiqué Mahiout Youcef, relevant que la présence de bidonvilles a terni l'image de la ville. Toutes les conditions ont été réunies pour la réussite de cette opération de relogement, a assuré M. Mahiout, faisant notamment état de la mobilisation des moyens de la commune pour la mener à bon terme. Plus de 4 000 demandes de logements sociaux attendent d'être satisfaites à Miliana, a souligné M. Mahiout, estimant que le quota de logements alloué par le passé à cette région n'a pu résorber la crise dans ce domaine. Il a fait état de 1 200 logements sociaux locatifs en cours de réalisation dans la commune, notant que le manque de terrains susceptibles d'abriter des logements exacerbe ce problème au regard du relief de la région. Selon lui, 160 logements du même type en cours de réalisation seront prêts dans deux mois environ au niveau de la commune, assurant qu'une première opération de distribution se fera aussitôt ces logements réceptionnés. Les heureux bénéficiaires de ces logements, dont beaucoup ont passé plus de 20 ans dans les chalets, ont fait part de leur immense joie d'habiter des logements disposant de toutes les commodités. «Nous vivons le calvaire au quotidien à cause du manque d'eau et des conditions rigoureuses aussi bien en hiver qu'en période estivale», a soutenu un père de famille de 4 enfants, assurant qu'à la faveur de l'acquisition de cette habitation «une nouvelle ère commence assurément pour nous et pour nos enfants».

R.R.



Prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik

# Amnesty International plaide pour un procès civil équitable

■ L'organisation des droits de l'Homme, Amnesty International, a plaidé pour un procès équitable, conforme aux normes internationales, pour les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, détenus arbitrairement par les autorités d'occupation marocaines.

Par Faiza O.

Après un premier procès en 2013, entaché d'irrégularités, devant un tribunal militaire, le nouveau procès devant un civil devrait être «équitable, conforme aux normes internationales, basé sur une enquête impartiale», a souligné l'ONG. Amnesty International a indiqué qu'un nouveau procès devant un tribunal civil des 25 accusés, dont 21 purgeant de longues peines dans le cadre des manifestations de 2010 au Sahara occidental, «était attendu depuis longtemps». La directrice adjointe d'Amnesty International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Magdalena Mughrabi, a déclaré qu'un nouveau procès pour ces détenus sahraouis, «emprisonnés il y a plus de cinq ans et injustement condamnés à des peines de prison lourdes en 2013, offre une lueur d'espoir et que la justice va peut-être, enfin, être rétablie». Elle a rappelé que ces citoyens sahraouis avaient été jugés et condamnés dans un procès militaire injuste «fondé sur des preuves insuffisantes et douteuses, entachées par des allégations et des révélations soutirées sous la torture», ajoutant que c'était «une erreur choquante de justice» qui devrait être rattrapée. Pour rappel, l'ONG avait demandé aux autorités marocaines, à maintes reprises, de libérer les prisonniers sahraouis et de leur accorder un nouveau procès civil équitable. «Les autorités marocaines doivent maintenant veiller à ce qu'ils bénéficient d'un nouveau procès équitable conforme aux normes internationales et exclu de toutes les révélations faites sous la torture et autres mauvais

PH. A. D. R.

Don't forget them



traitements, et après une enquête impartiale», a soutenu Magdalena Mughrabi. Elle a jugé essentiel que le tribunal civil respecte la présomption d'innocence, et qu'il accorde aux prisonniers sahraouis dans cette affaire, la libération, «à moins qu'un juge détermine qu'il existe des motifs valables de les détenir». En novembre 2010, des affrontements ont éclaté au Sahara occidental, lorsque les forces de sécurité marocaines ont démantelé un camp sahraoui à Gdeim Izik où des milliers de Sahraouis manifestaient pour des revendications sociales et économiques. Des centaines de Sahraouis ont été arrêtés et 25 d'entre eux ont été condamnés par un tribunal militaire, dont 21 sont encore en prison. Ils purgent de lourdes peines d'emprisonnement allant de 20 ans à la perpétuité. Les prisonniers politiques sahraouis avaient mené

plusieurs fois des grèves de la faim pour protester contre leur incarcération arbitraire et leur jugement inéquitable. Des organisations internationales, ainsi que les familles des prisonniers avaient, à plusieurs occasions, demandé un autre procès, appelant à l'application du droit international dans ce dossier, puis qu'il s'agit de détenus politiques liés à la question sahraouie qui est gérée par l'Organisation des Nations unies (ONU). Même le Haut Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme avait exprimé son inquiétude face aux rapports attestant que les accusés sahraouis avaient été torturés et maltraités pendant leur détention provisoire. «Le recours aux tribunaux militaires ou d'exception pour juger des civils soulève de sérieux problèmes quant à l'équité, l'impartialité et l'indépendance de l'appareil de justice», avait déclaré le porte-parole du Haut

Commissariat onusien. Trois ans après le verdict du procès, la cour de cassation marocaine, a ordonné la tenue d'un nouveau procès devant une juridiction civile, selon le représentant du Front Polisario à Londres, Mohamed Limam.

## Le Maroc refuse toujours de coopérer avec Ross

L'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, au Sahara occidental, Christopher Ross, peine toujours à obtenir la coopération de Rabat pour la reprise des négociations entre le Front Polisario et le Maroc, a indiqué le représentant sahraoui auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari. «Nous sommes prêts à répondre positivement à la demande du Secrétaire général et de son envoyé spécial (pour la relance des négociations) mais nous avons compris que Christopher Ross éprouve toujours des difficultés à obtenir la coopération du Maroc», a déclaré M. Boukhari à l'APS au lendemain d'une réunion du Conseil de sécurité sur la Minurso qui a souligné la nécessité de relancer le processus onusien au Sahara occidental. Ross a fait part au représentant du Front Polisario, au cours d'une rencontre tenue mardi à New York, des blocages dressés par les autorités marocaines et qui font obstacle à la relance du processus des négociations. Christopher Ross, chargé par Ban Ki-moon de reprendre la médiation entre les deux parties, est toujours entravé dans sa liberté de mouvement. Le Maroc qui avait tenté de le pousser à la sortie en 2012 l'avait par la suite

déclaré «*persona non grata*» dans les territoires sahraouis occupés. Le représentant du Front Polisario a ajouté que le Conseil de sécurité avait réaffirmé mardi la nécessité de relancer le processus onusien tel qu'exprimé dans sa résolution d'avril dernier. Dans cette résolution prorogeant le mandat de la Minurso jusqu'à 2017, le Conseil de sécurité a souligné l'importance de poursuivre le processus de préparation pour un cinquième round de négociations sur le statut final du Sahara occidental et a chargé le chef de l'ONU de lui présenter au moins deux rapports par an pour l'informer du déroulement des discussions. En évoquant la Minurso, le représentant du Front Polisario a affirmé que «le Maroc a été désavoué par les faits et par la volonté du Conseil de sécurité de rétablir les activités de cette mission». Le Maroc, qui avait déclaré que sa décision sur la Minurso était irréversible, a fini par céder à la volonté du Conseil de sécurité et du secrétariat général de l'ONU en acceptant le retour à Laayoune d'un premier groupe de personnel civil de cette mission. «Le retour de la Minurso est un coup dur à la position exprimée par le Maroc qui avait affirmé, il y a quelque mois, que sa décision était irréversible», a-t-il relevé. «Le secrétariat général de l'ONU a exprimé son engagement d'assurer le retour des autres groupes de la composante civile de la Minurso dans les prochaines semaines», a fait savoir M. Boukhari. Cela dépendra également de l'achèvement de l'opération de recrutement des effectifs de la Minurso, dont plusieurs employés sont en fin de mandat.

F. O./APS

## Libye

### Réouverture de deux terminaux pétroliers pour l'exportation

Les Gardes des installations pétrolières en Libye ont annoncé que deux principaux terminaux pétroliers seront rouverts hier après six mois de fermeture, au terme d'un accord avec le gouvernement d'union nationale (GNA). «Les terminaux pétroliers à Ras Lanouf (650 km à l'est de Tripoli) et al-Sedra ouvriront pour commencer les exportations de pétrole brut», a déclaré jeudi à l'AFP Oussama al-Hodeiri, porte-parole des Gardes des installations pétrolières (GIP). Même si «48% des réservoirs sont endommagés, les exportations commenceront vendredi», malgré les protestations de la Compagnie nationale de pétrole (NOC) qui veut une réouverture des ports sans condition. Ces deux terminaux, d'une capacité de 200 000 barils

par jour et de 500 000 bj, sont fermés depuis janvier 2016, leurs réservoirs ayant pris feu à cause des attaques du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). L'accord a été conclu

après le déplacement à Ras Lanouf de plusieurs membres du conseil présidentiel du GNA qui ont accepté les conditions des GIP, a indiqué M. Hodeiri. Les Gardes ont réclamé que le GNA

paye leurs salaires et garantisse que les revenus des exportations soient à son seul bénéfice. Ils ont en outre demandé la construction d'hôpitaux et d'écoles dans la zone dite du «Croissant pétrolier»

dont Ras Lanouf qui héberge la plus grande raffinerie du pays. «Une cargaison de 400 000 barils a été exportée mardi vers l'Italie à partir de Marsa Brega vers l'Italie», a précisé M. Hodeiri. Ce terminal situé dans l'est du pays n'avait pas été fermé. Le secteur énergétique libyen est géré par la NOC qui s'est scindée en deux branches rivales. Celles-ci avaient annoncé le 3 juillet leur fusion qui n'a toujours pas été mise en œuvre. La production pétrolière de la Libye, qui dispose des réserves pétrolières les plus importantes d'Afrique estimées à 48 milliards de barils, est passée de 1,5 million de barils par jour (mbj) à environ 300 000 mbj depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

## Tunisie

### Deux terroristes abattus, un soldat blessé

DEUX TERRORISTES ont été abattus mercredi par l'armée tunisienne dans le nord-ouest du pays, a annoncé jeudi dans un communiqué le ministère tunisien de la Défense. «Des unités militaires, renforcées par des éléments de la Garde nationale (gendarmérie, ndr), ont pu abattre mercredi 27 juillet deux terroristes lors d'opérations de ratissage au niveau de Oued Massouj (...) à Jendouba», selon le ministère. Un soldat a été blessé pendant les affrontements, a ajouté le ministère. Deux fusils Steyr appartenant à la Douane tunisienne ont en outre été saisis, tout comme des munitions, des sacs à dos, des vêtements, des téléphones por-

tables et près de 1 500 dinars (un peu plus de 600 euros), selon la même source. L'armée et la Garde nationale continuent de rechercher «le reste du groupe retranché dans la région». La Tunisie est sous état d'urgence depuis le 24 novembre dernier, date à laquelle un attentat suicide en plein Tunis a tué 12 agents de la garde présidentielle. Il a été revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), tout comme les deux autres attaques majeures ayant frappé en 2015 le musée du Bardo à Tunis et une plage près de Sousse (Est).

R.M.

Kamel L./Agences



Turquie

# La purge s'étend aux milieux économiques

■ La purge de l'après-coup d'État en Turquie s'est étendue hier au monde des affaires, avec la mise en garde à vue de trois industriels de premier plan dans le cadre des enquêtes tentaculaires sur les réseaux du prédicateur Fethullah Gülen.

Par Ali O.

Le remaniement radical de l'armée turque, après le limogeage de près de la moitié de ses généraux, a été complété par l'annonce de changements au sein du haut commandement, à l'issue d'une réunion du Conseil militaire suprême à Ankara.

Le porte-parole de la présidence, Ibrahim Kalin, a annoncé tard jeudi que le vice-chef d'État major, le général Yasar Guler, allait prendre la tête de la gendarmerie et que le commandant la 1ère armée, le général Umit Dundar, assumerait les fonctions de vice-chef d'État-major.

Le chef d'État-major, le général Hulusi Akar – pris en otage par les mutins pendant la tentative de putsch du 15 juillet – est confirmé à son poste, de même que les chefs des armées de terre, air et de la marine, a ajouté M. Kalin.

Des officiers de rang inférieur ont reçu des promotions rapides pour combler le vide créé par la saignée dans la hiérarchie de l'armée turque, la deuxième la plus importante de l'Otan, qui a vu le limogeage de 149 généraux

pour indignité.

Selon un communiqué cité hier par l'agence progouvernementale Anadolu, 99 colonels ont été promus au rang de général ou amiral et 47 généraux et amiraux immédiatement mis en retraite.

Le haut commandement militaire était reçu en mi-journée hier par le président Recep Tayyip Erdogan au palais présidentiel d'Ankara, selon les télévisions.

La purge des gulenistes présumés depuis le putsch raté a massivement touché l'armée, les médias, la justice et l'éducation. Le prédicateur septuagénaire Fethullah Gülen a démenti tout rôle dans le coup d'État avorté depuis son exil américain.

Sourde aux critiques internationales sur l'ampleur et la «brutalité» de sa riposte, la Turquie a poursuivi hier dans le monde de l'entreprise sa chasse aux gulenistes, supposés avoir noyauté tous les secteurs et institutions.

Mustafa Boydak, le président du conglomerat familial Boydak Holding company, a été arrêté par les forces de sécurité dans la ville de Kayseri, dans le centre de la Turquie, en même temps que deux dirigeants de son grou-

pe, a annoncé Anadolu.

Ces deux hommes – Sukru Boydak et Halit Boydak – ont été arrêtés à leur domicile. La police était à la recherche de l'ancien président du groupe, Haci Boydak, de même que de Ilyas et Bekir Boydak, pour lesquels des mandats d'arrêt ont également été délivrés.

Le conglomerat Boydak Holding a des intérêts dans l'énergie, la finance, et les meubles où il détient les marques très connues en Turquie d'Istikbal et Bellona.

Ces arrestations sont apparemment les premières dans les milieux économiques en Turquie.

Mustafa Boydak est également le président de la Chambre de commerce de Kayseri, une ville au développement rapide faisant partie des «Tigres d'Anatolie», ces municipalités ayant prospéré depuis le début du règne de M. Erdogan en 2003.

L'économie en turque repose pour une bonne part sur de gros conglomerats familiaux qui possèdent les plus grandes marques du pays et ont largement contribué à la formidable ascension politique du président Erdogan.

Depuis le coup d'État, près de



Ph. &gt; D. K.

16 000 personnes ont été placées en garde à vue, dont la durée peut être prolongée jusqu'à 30 jours en vertu de l'état d'urgence instauré après le putsch manqué.

Avec l'armée, le monde des médias a également été en première ligne de la reprise en main.

Vingt-et-un journalistes en garde à vue comparaissent hier devant un tribunal d'Istanbul, a annoncé Anadolu. Des confrères ont annoncé sur Twitter être rassemblés devant le

tribunal pour les soutenir.

Parmi eux figure Nazli Ilicak, ancienne députée, qui avait été licenciée du quotidien progouvernemental Sabah en 2013 après avoir critiqué des ministres empêtrés dans un scandale de corruption – orchestré, selon Ankara, par Gülen.

A. O.



## Points chauds

Soutien

Par Fouzia Mahmoudi

Durant les premiers mois des élections primaires américaines servant à désigner les candidats qui représenteraient leurs partis respectifs, Barack Obama a tenté de faire preuve de retenue en ne soutenant pas (trop) ouvertement Hillary Clinton, son ancienne adversaire à la primaire démocrate de 2008, puis sa secrétaire d'État durant son premier mandat. Mais tous savaient sans ambiguïté qu'elle était la candidate préférée de la Maison-Blanche. Et s'il a commencé il a quelque mois à attaquer Trump après certaines de ses sorties les plus exagérées, il a tenté de continuer à rester neutre en ce qui concernait les candidats démocrates. Évidemment, Bernie Sanders, l'adversaire direct alors de Clinton, de son côté a multiplié les attaques plus ou moins déguisées contre Barack Obama, rendant le choix de ce dernier encore plus simple. Désormais que Hillary Clinton a été officiellement investie par le Parti démocrate pour être sa candidate à l'élection présidentielle de novembre prochain, le président peut exprimer tout son soutien et dire exactement tout le bien qu'il pense de l'ancienne sénatrice de New York. En effet, Barack Obama a exhorté, mercredi à Philadelphie, en clôture de la convention nationale du Parti démocrate, l'Amérique à porter Hillary Clinton à la Maison-Blanche, jugeant que le sens même de la démocratie était en jeu lors de l'élection présidentielle de novembre. Dénonçant le véritable danger que représente à ses yeux le «démagogue» républicain Donald Trump, qui se pose en «sauveur autoproclamé» du pays, le président des États-Unis a loué, sous des applaudissements à tout rompre, la solide expérience de son ancienne secrétaire d'État. «Je peux dire en toute confiance que jamais un homme ou une femme n'a été aussi qualifié qu'Hillary Clinton pour la présidence des États-Unis d'Amérique», a lancé le Obama, qui quittera le pouvoir dans six mois, à 55 ans. «L'Amérique est déjà grande, l'Amérique est déjà forte», a-t-il martelé dans une allusion au slogan du milliardaire populiste. «Et je vous le promets, notre force, notre grandeur ne dépendent pas de Donald Trump (...) Nous ne voulons pas d'un souverain», a-t-il ajouté, régulièrement interrompu par les applaudissements des milliers de délégués. Reste à savoir, désormais, si ce soutien inconditionnel d'Obama sera un point positif pour Clinton, le président étant particulièrement détesté par l'électorat de Trump qui pourrait être revigoré et motivé plus que jamais par ce soutien apporté à l'adversaire de leur candidat.

F. M.

Turquie

## Près d'Istanbul, un «cimetière des traîtres» pour les putschistes

«Cimetière des traîtres», le panneau planté sur un monticule de terre, près d'un chantier dans la banlieue d'Istanbul, annonce la couleur : c'est dans ce décor sans gloire que doivent être inhumés les mutins du putsch raté du 15 juillet.

Pas un millimètre d'ombre sur cette parcelle de terrain rocailleuse exposée au soleil brûlant de juillet. A quelques mètres, des ouvriers construisent un refuge pour animaux errants.

Les autorités turques ont décidé d'enterrer ici les 24 mutins tués lors de la tentative de coup d'État qui n'a pas réussi à renverser le pouvoir du président Recep Tayyip Erdogan. Au total, le putsch raté a fait 270 morts.

Jusqu'ici, un seul soldat mutin a été inhumé sommairement dans ce cimetière désolé. Le capitaine Mehmet Karabekir aurait tué un notable durant le putsch raté et sa famille aurait refusé de s'occuper de ses funérailles. Seul un monticule de terre signale sa tombe. Trois autres fosses ont été creusées à proximité.

«Le corps a été transporté ici en ambulance. Une poignée de gens l'ont mis en terre et puis tout était fini», a raconté un

témoin à l'AFP.

Le cimetière n'est pas ouvert au public et les médias qui veulent le visiter sont escortés par un responsable de sécurité.

L'idée de construire un cimetière spécial pour «les traîtres» a été lancée lors d'un conseil municipal, a indiqué à des médias le maire d'Istanbul, Kadir Topbas.

«Ceux qui ont trahi leur nation ne doivent jamais reposer en paix, même pas dans leur tombe», a-t-il expliqué.

Le directeur des Affaires religieuses, Diyanet, avait fait savoir après le coup d'État manqué qu'aucun service religieux ne serait organisé pour les mutins déçédés et qu'aucune prière ne serait récitée pour eux.

«Les prières sont récitées pour la rédemption des morts, mais les gens qui ont eu recours à ces actions ont piétiné les lois d'un pays entier. Ils ne méritent pas de prière de rédemption de la part de leurs frères musulmans», a déclaré l'organisme religieux.

Le Diyanet a toutefois fait une exception pour les soldats et membres des forces de sécurité forcés par leurs supérieurs à prendre part à la tentative de renversement du pouvoir.

Venu sur les lieux du «cimetière des traîtres», un chauffeur de

taxi stambouliote, Yasar, confie son aversion pour les putschistes : «Ils méritent bien ce qualificatif de traîtres».

Quelques voix discordantes se sont toutefois fait entendre, jugeant que chaque être humain devrait pouvoir bénéficier de funérailles en bonne et due forme.

La décision de construire ce cimetière pour les mutins «a été prise hâtivement, à chaud», remarque Necip Taylan, professeur de théologie retraité de la faculté de théologie de l'université de Marmara et ex-député du parti au pouvoir AKP.

«Nous savons que la société a été blessée par ce qui s'est passé mais il y a toujours eu des traîtres. Il n'y a rien de nouveau, je ne pense pas que cela soit une bonne idée de créer un tel cimetière», dit-il à l'AFP.

Le cimetière a également suscité des critiques sur les réseaux sociaux. Un internaute s'est demandé sur Twitter si les responsables des trois coups d'État militaires qu'a connus la Turquie depuis 1960 seraient eux aussi enterrés à part.

L'année dernière, le général Kenan Evren, qui avait dirigé le coup d'État militaire victorieux de 1980 est mort mais il a été inhumé dans un cimetière classique.





## Festival national du théâtre pour enfants

# La troupe «loulou'a saoudae» remporte le premier prix

■ Le Festival national du théâtre pour enfants était une occasion pour honorer les troupes théâtrales qui œuvrent à leur donner un message éducatif et social. Le prix de la seizième édition de cet événement a vu la participation de onze troupes de dix wilayas. La troupe «loulou'a saoudae» (Perle noire) de la wilaya de Batna a réussi à remporter le prix de la meilleure pièce.



Par Abla Selles

Des troupes théâtrales de différentes régions du pays œuvrent à présenter de belles pièces théâtrales pour enfants. Ces dernières sont souvent porteuses de joie mais aussi de leçons de morale et de messages sociaux. En effet, le

Festival national du théâtre pour enfants était une occasion cette année de découvrir la créativité des troupes participantes. C'est la pièce «*Oumniat mazih*» (Souhait d'un farceur) de la troupe «loulou'a saoudae» (Perle noire) de la wilaya de Batna qui a remporté le prix de la meilleure

pièce lors de la 16<sup>e</sup> édition de cet événement qui a pris fin sous les applaudissements des enfants à Khemisti (Tissemsilt). Les comédiens de cette troupe ont démontré un professionnalisme dans l'incarnation des rôles et pu captiver l'assistance jusqu'à la fin de la pièce. La deuxième

place est revenue à la troupe «*Essitar eddhababi*» de Mostaganem pour sa pièce «*El qaria essaiida*» (Le village heureux). La troupe «*Ahbab el masrah*» de la wilaya de Laghouat s'est adjugée la troisième place avec sa pièce «*Kharbacha bent errif*». Sur le plan individuel, Moncef Saidi de la troupe «*El Ahlam*» de Tlemcen a remporté le prix de la meilleure interprétation masculine pour avoir superbement interprété le rôle de «*Talhouf*» dans la pièce «*Kitab el ahlam*», alors que Marwa Belalmi de la troupe «*Ahbab el masrah*» de Laghouat ayant brillé dans la pièce «*Kharbacha bent errif*» a décroché le prix de la meilleure interprétation féminine.

Toutes les troupes participantes ont été honorées lors de la cérémonie de clôture de ce festival, de même que ceux qui ont contribué à sa réussite dont l'APC de Khemisti et la DJS de la wilaya de Tissemsilt. Selon le président du comité d'organisation du festival, Moussa Touil, toutes les pièces présentées, trois jours durant, ont été appréciables, permettant de mettre en exergue des talents. Pour sa part, l'association des activités de jeunes de Khemisti, initiatrice

de cette manifestation en collaboration avec l'APC de cette commune et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt, œuvre à donner, dans la prochaine édition, une dimension maghrébine à ce festival, qui connaît un succès et la participation sans cesse croissante de wilayas du pays, selon son président, Hennini Mahmoud.

La seizième édition du festival a vu la participation de onze troupes théâtrales de dix wilayas. Un riche programme d'activités a été concocté pour cette manifestation comportant notamment des ateliers de formation sur l'interprétation théâtrale, la scénographie et la mise en scène théâtrale et une journée d'étude sur la réalité du théâtre pour enfants en Algérie.

A.S.

## Festival du théâtre scolaire

## Trois wilayas distinguées

Le théâtre scolaire s'impose ces dernières années avec une forte participation des différentes wilayas du pays. En effet, des troupes d'établissements éducatifs des wilayas de Tipasa, Tissemsilt et Oum El Bouaghi ont été primées à la vingt-troisième édition du Festival national du théâtre scolaire, organisée cette semaine à Mostaganem. Les troupes du technicum «*Malek-Bennabi*» de Tipasa, du CEM «*Frères Saadate*» de Tissemsilt et de l'école primaire «*24-Février*» d'Oum El Bouaghi ont raflé les prix de ce festival pour leurs pièces «*Youba etthani wa klibatra*» (Juba 2 et Cléopâtre), «*Aamil ennadhafa*» (L'éboueur) et «*Ibn Adam*» (Fils

d'Adam), respectivement. Le prix du jury est revenu à la troupe du lycée «*Krim-Belkacem*» d'Illizi pour sa pièce «*Yaoum Echahid*» et à une école primaire de la wilaya d'El Bayadh pour la pièce «*Es-saada*». D'autres prix ont été décernés à la meilleure interprétation féminine et masculine, lors de la cérémonie de clôture. Ce festival de quatre jours, organisé par la direction de l'éducation de la wilaya de Mostaganem, a vu la participation de trente et une troupes de vingt-huit wilayas regroupant au total plus de six cents élèves. Les prestations théâtrales, données à la maison de la culture «*Ould-Abderrahmane-Kaki*», ont été évaluées par un jury présidé

par l'inspecteur d'éducation Azzouz Bouchahma Bendehiba et composé du réalisateur de théâtre Bouhmam Abdelwahab de Guelma et de l'inspecteur d'éducation Kasdali Slimane de Mostaganem. La cérémonie de clôture, à laquelle ont assisté des autorités locales et de nombreux enfants accompagnés de leurs parents, a été marquée par un récital de chants interprété par la chorale de l'école «*Khaoussa-Abdallah*» d'Ain Tédeles (Mostaganem). Les organisateurs de cet événement ont confirmé que cette édition était réussie et ont promis d'autres améliorations lors de la prochaine édition.

F.H.

## Art plastique

## L'artiste Attika Boubezari expose ses œuvres aux Etats-Unis

L'artiste plasticienne Attika Boubezari exposera prochainement quelques-unes de ses nombreuses œuvres dans trois villes des Etats-Unis d'Amérique, a-t-on appris mercredi auprès de l'artiste. L'artiste, originaire de la ville de Jijel, présentera son œuvre baptisée «*Souffle*», sous forme de vidéo-exposition, respectivement à Hollywood (29 juillet), à New York (13 octobre) et à Washington (16 octobre), a-t-on indiqué.

La plasticienne a confié à la presse qu'une autre œuvre, intitulée «*Vision*», qui a fait l'objet de sélection par le grand critique d'art italien Paolo Levi, sera présentée en juin

2017 à Vérone (Italie), à New York et à Washington.

D'autres toiles signées par la même artiste, primée plusieurs fois dans des manifestations à l'étranger, seront exposées d'ici la fin de l'année en cours dans de grandes capitales européennes, notamment à Paris, Vienne et Rome.

L'artiste Boubezari a obtenu en 2009 en Italie le prix «*Léonard de Vinci*» et le «*prix Spécial Martin Luther-King des droits de l'Homme*», décernés aux personnalités des arts, des sciences et de la culture.

Diplômée de l'Ecole nationale des beaux-arts (Alger, 1984) et de l'Académie des arts et

design de Pékin (Chine, 1987), cette artiste a décroché plusieurs nominations et distinctions, participé à plusieurs expositions, en Algérie et à l'étranger, et ses œuvres sont référencées dans des musées d'art de renommée mondiale.

Les couleurs vives et la technique de cette plasticienne transportent dans un monde simple et plein de fantaisie. «*Il s'agit d'un ensemble savant où le jeu de la lumière et de couleur valorise la peinture*», selon les termes des critiques qui qualifient la plasticienne «*d'interprète valide de la scène contemporaine artistique*».

R.C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Ville de Tizi Ouzou, commune de Souamaâ**

**Jusqu'au 31 juillet :**

Festival itinérant Raconte-Arts.

**Esplanade de Riad El Feth**

**Du 30 juillet au 4 août :** La manifestation cinématographique «*Ciné page*».

**Librairie du Tiers-monde**

**Samedi 30 juillet à 14h30:**

Amin Zaoui signera son livre «*Un incendie du paradis*».

*Femmes, religions et cultures*, paru aux éditions Tafat.

**Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)**

**Jusqu'au 9 août à 20h :**

Présentation d'un spectacle de la troupe indienne Beyond Bollywood.

**Festival musical de Djemila (wilaya de Sétif)**

**Samedi 30 juillet :**

Soirée variée animée par Saber Rebaï (Tunisie), Bekakchi El Kheir et Sraoui.

**Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem**

**Jusqu'à la fin du mois de juillet :**

Exposition de peinture «*25<sup>e</sup> anniversaire du décès de Mohammed Khadda*».

**Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)**

**Jusqu'à la fin du mois de juillet :**

Exposition «*Genèse II, une collection qui s'agrandit*»

Jeux olympiques 2016

# Les athlètes seront hébergés dans des conditions satisfaisantes

■ Les membres de la délégation algérienne devant prendre part aux Jeux olympiques 2016 seront hébergés dans de conditions satisfaisantes au village olympique de Rio de Janeiro, malgré quelques insuffisances constatées sur place, a indiqué jeudi le trésorier général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Rabah Chebbah.

Par Reda D.

«**A** notre arrivée au village olympique il y a deux jours, nous avons relevé certains problèmes et insuffisances comme l'absence d'eau chaude dans les chambres ou encore le manque de literie. Nous avons saisi les responsables du village olympique pour remédier à cette situation. Les choses sont en train de rentrer dans l'ordre et nos athlètes seront logés dans

## Championnat des clubs de taekwondo Bourifa Mohamed Amine au rendez-vous d'Amman

L'ALGÉRIE prend part à la 14<sup>e</sup> édition du Championnat international des clubs de taekwondo qui se tient dans la capitale jordanienne, Amman, du 29 au 31 juillet avec la participation de 16 pays. L'Algérie est représentée au rendez-vous d'Amman par l'athlète Bourifa Mohamed Amine (-80kg) aux côtés de 470 athlètes issus de 41 clubs de Grande-Bretagne, Taiwan, Indonésie, Maroc, Nigeria, Egypte, Liban, Qatar, Emirats arabes unis, Koweït, Bahreïn, Palestine, Malaisie, Arabie saoudite et la Jordanie. Le président du comité d'organisation, Ahmed Izzet, a déclaré à l'APS que le Club Djabal Amman (club organisateur) qui a décroché la 2<sup>e</sup> place après la Thaïlande lors de la précédente édition au Vietnam, a introduit l'année dernière une demande officielle pour organiser ce championnat 2016. La Jordanie abrite pour la première fois ces joutes auxquelles participent un grand nombre d'athlètes des deux sexes et de tout âge, a-t-il précisé, ajoutant que la compétition se basera sur le système de score électronique DaeDo.

R. S.



Ph. &gt; D. R.

des conditions satisfaisantes durant leur séjour au Brésil», a déclaré Chebbah à l'envoyé spécial de l'APS à Rio. Dépêchés à Rio de Janeiro par le COA pour préparer le séjour de la délégation algérienne, Rabah Chebbah et Abderrahmane Hammad, président de la commission des athlètes, se sont attelés à faire le nécessaire depuis deux jours.

«Les choses commencent à s'améliorer, les responsables du village olympique ont mobilisé tous les moyens pour régler tous les problèmes existants, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. A l'heure où je vous parle, les travaux sont en cours. Je peux vous assurer que nous avons tout fait pour réunir les meilleures conditions de séjour pour notre délégation»,

a-t-il rassuré. Lors de son séjour au village olympique, la délégation algérienne sera dans le bloc 18 au niveau de l'esplanade, tout proche du restaurant mais également des autres installations au niveau du village olympique, a précisé Chebbah.

La délégation algérienne est arrivée ce jeudi à 5h00 (heure algérienne) à l'aéroport de Rio

de Janeiro après un long voyage de 10 heures. Sur place, les athlètes ont été acheminés par bus au village olympique. L'Algérie participera aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro avec 65 athlètes dont l'équipe de football composée de 18 joueurs.

T. S.

## Les Algériens confiants et sereins avant le départ pour Rio

Le chef de la délégation algérienne aux Jeux olympiques 2016, Amar Brahmia, s'est dit «confiant et serein» quant aux chances de médailles algériennes aux JO de Rio, avant le départ des athlètes algériens mercredi à Alger. «Je suis confiant et serein quant à nos chances de médailles à Rio. Nous avons tout fait pour que nos athlètes se préparent dans les meilleures conditions : techniquement, financièrement et logistiquement», a déclaré Brahmia à l'APS, lors de la zone mixte organisée avant le départ de délégation olympique algérienne à destination de Rio. Brahmia est également revenu sur la polémique autour de l'état du village olympique et le virus Zika à une

semaine du début des JO-2016, assurant qu'il avait reçu de «très bons échos» sur l'infrastructure qui va recevoir les athlètes participant aux joutes olympiques. «Nous nous sommes entretenus avec nos émissaires, Abderrahmane Hammad et Rabah Chebbah, qui sont à Rio depuis 2 jours, et je peux vous assurer que les athlètes algériens seront dans les meilleures conditions pour réussir leur mission», a-t-il dit. «C'est vrai qu'il y a quelques problèmes qui vont rapidement rentrer dans l'ordre. Je pense qu'il faut positif et avoir confiance en les Brésiliens qui, j'en suis sûr, vont réussir de grands Jeux olympiques», a ajouté Brahmia. La délégation algérienne sera composée de 100

personnes dont 47 athlètes représentant les disciplines de gymnastique, escrime, voile, haltérophilie, athlétisme, et football. Les autres athlètes algériens qualifiés aux JO-2016 étant toujours en stage à l'étranger, rejoindront leur coéquipiers directement à Rio. Le décathlonien Larbi Bouraada, qui figure parmi les grandes chances de médailles algériennes aux JO-2016, s'est dit motivé et fin prêt pour ce rendez-vous qu'il attend depuis longtemps. «C'est la dernière ligne droite avant le début de la compétition, je me sens en pleine possession de mes moyens, et j'ai hâte que le concours commence pour essayer de réaliser une grande performance à Rio», a déclaré le

champion du décathlon. De son côté, l'escrimeuse algérienne Anissa Khelifaoui s'est montrée très enthousiaste avant d'aborder ses troisièmes olympiades, lors desquelles elle vise une médaille. «La préparation s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Maintenant j'ai hâte d'être à Rio pour entrer dans le vif du sujet, et sentir l'ambiance des jeux avant le début de la compétition», a-t-elle dit. L'Algérie, qui participe pour la 13<sup>e</sup> fois à des JO, sera présente pour la première fois avec 46 athlètes, plus la sélection des U-23 de football (18 joueurs). Le retour de la délégation est prévu le 22 août, au lendemain de la cérémonie de clôture des JO-2016.

H. Y.

## Laid Hamouche représente l'arbitrage algérien à Rio

Le juge Laid Hamouche représentera l'arbitrage algérien lors des compétitions de judo des Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro (5-21 août), a indiqué jeudi la Fédération algérienne (FAJ) sur son site. «Pour la première fois dans l'histoire des jeux olympiques, un arbitre de judo algérien officiera à Rio de Janeiro», se félicite la FAJ. «En cette heureuse circonstance, le président de la fédération, les membres du bureau fédéral,

les cadres techniques et l'ensemble de la famille du judo lui souhaitent bon courage, espérant le voir diriger au moins une finale», a écrit l'instance fédérale. Hamouche Laid (54 ans) est un réformé FIJ «A», psychologue de formation, cadre supérieur à l'Entreprise nationale de navigation aérienne, ceinture noire 4<sup>e</sup> dan, entraîneur de judo 1<sup>er</sup> degré. Il a investi le monde du judo en rejoignant l'ex-MPA (MC Alger, actuellement) en 1977 et

cela jusqu'en 1993. Après avoir mis un terme à sa carrière d'athlète, il s'est lancé dans l'arbitrage en 1995. L'Algérie sera représentée à Rio par 5 athlètes : Abderrahmane Benamad (-90 kg), Lyes Bouyakoub (-100 kg), Houd Zourdani (-66 kg), Mohamed Amine Tayeb (+100 kg) et Sonia Asselah (+78 kg). Le tournoi de judo des JO-2016 se déroulera à la salle «Carioca Arena2» entre le 6 et le 12 août.

R. S.

Ligue 2

## Le TAS notifie l'annulation de la rétrogradation du CRB Ain Fekroun

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a annoncé sur son site officiel avoir été destinataire d'un courrier du Tribunal arbitral du sport (TAS) annulant la rétrogradation du CRB Ain Fekroun (Ligue 2 Mobilis) de football en division inférieure. La Ligue de football professionnel a été destinataire d'un courrier du Tribunal arbitral du sport (TAS)

dans lequel il a notifié les décisions suivantes : «Maintien de la décision de suspension du président du CRB Ain Fekroun pour une période de deux années, maintien de l'amende de deux millions de dinars à l'encontre du CRB Ain Fekroun et l'annulation de la rétrogradation du CRB Ain Fekroun en division inférieure», a précisé l'instance qui gère

les Ligues 1 et 2. La LFP a dévoilé mercredi soir le calendrier de la saison 2016-2017, incluant le CRBAF dans le championnat, après l'avoir rétrogradé en division amateur, suite à une affaire de match arrangé. Le CRB Ain Fekroun recevra ainsi le Paradou AC, lors de la 1<sup>re</sup> journée prévue le 2 septembre prochain.

R. F.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République

## Boualem Bessaïeh n'est plus

**BOUALEM BESSAÏEH**, ministre d'Etat, conseiller spécial et représentant personnel du président de la République, est décédé jeudi à l'hôpital de Ain Naadja à Alger, à l'âge de 86 ans, des suites d'une longue maladie. Né en 1930 à El Bayadh, Boualem Bessaïeh, homme politique et homme de lettres, était un ancien moudjahid, ayant été notamment membre du secrétariat général du Conseil national de la Révolution algérienne de 1959 à 1962. A l'indépendance, il avait occupé les fonctions d'ambassadeur dans plusieurs capitales (Berne, Le Vatican, Le Caire, Koweït City, Rabat), puis de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères en 1971. En 1979, il est entré au gouvernement et a été titulaire de plusieurs portefeuilles ministériels. Il a été nommé successivement ministre de l'Information, ministre des Postes

et Télécommunications, ministre de la Culture et enfin ministre des Affaires étrangères en 1988. A ce titre, il a participé au sein du comité tripartite Algérie-Maroc-Arabie saoudite, décidé par le Sommet arabe de Casablanca, aux efforts déployés pour aboutir à l'Accord de Taïef qui a mis fin à la guerre civile au Liban. En 1997, il a été nommé membre du Conseil de la nation, au titre du tiers présidentiel, puis élu président de la Commission des affaires étrangères de la 2<sup>e</sup> chambre du Parlement. En septembre 2005, M. Bessaïeh a été nommé par le président de la République aux hautes fonctions de président du Conseil constitutionnel. Le défunt était l'auteur de plusieurs ouvrages littéraires et historiques notamment sur l'Emir Abdelkader. L'enterrement a eu lieu vendredi au cimetière d'El Alia.

Khelil Y./APS

Algérie/Etats-Unis

## Un Algérien à la tête de l'oncologie d'un grand groupe pharmaceutique américain

**LE DOCTEUR Fouad Namouni**, d'origine algérienne, a été nommé à la tête du département de développement de l'oncologie du groupe américain Bristol-Meyers Squibb Company (BMSC). Le D<sup>r</sup> Namouni est chargé de la mise en œuvre de la stratégie de développement de la filière d'oncologie de l'entreprise, du développement à la commercialisation, selon un communiqué du groupe biopharmaceutique améri-

cain, coté à la Bourse de New York. Le vice-président de BMSC, Francis Cuss, a loué «la vision et le leadership stratégique» du D<sup>r</sup> Namouni dans les domaines de l'oncologie, de l'immuno-oncologie et des affaires médicales, précise la même source. Il conservera sa place dans l'équipe de recherche et développement du groupe BMSC qu'il a rejoint en 1999 en France.

O. B.

Musée

## Un portrait de la reine Elizabeth I reste au Royaume-Uni grâce à des dons

**UN RARE** portrait de la reine Elizabeth I qui risquait de quitter le Royaume-Uni, a été acheté par les Musées royaux de Greenwich à Londres grâce à une campagne de dons, a annoncé vendredi Christie's et l'un des donateurs. Au total, plus de 10,3 millions de livres (12,2 millions d'euros) de dons ont été levés pour acquérir le «Portrait de l'Armada» de la reine Elizabeth I (1533-1603) qui était vendu par la famille Tyrwhitt-Drake, propriétaire du tableau, a indiqué Art Fund, une fondation caritative qui aide les musées à acheter des œuvres pour qu'elles restent dans le domaine public. Art Fund a donné un million de livres et les Musées royaux de Greenwich (MRG) 400 000 livres. Ils ont également organisé une campagne d'appel aux dons qui a donné lieu à plus de 8 000 dons pour un montant total de 1,5 million de livres, a précisé la fondation caritative. A ces sommes, The Heritage Lottery Fund (HLF), qui distribue une partie des fonds récoltés par la loterie nationale pour des projets visant à préserver le patrimoine national, a ajouté 7,4 millions de livres pour que les Musées royaux de Greenwich puis-

sent acquérir le tableau. Cet achat permet de faire entrer cette peinture à l'huile réalisée en 1590 par un artiste inconnu et considérée comme un chef-d'œuvre, dans le domaine public pour la première fois en 425 ans, a précisé la maison d'enchères Christie's qui a organisé la vente privée. Ce portrait grandeur nature (110,5 cm x 125 cm) de la reine Tudor représentée assise montre, en arrière-plan, l'invasion ratée de l'Angleterre par l'Armada espagnole en 1588. Il n'existe que trois versions originales de ce portrait, réalisées par des peintres différents, dont une exposée à la National Portrait Gallery de Londres. «Grâce aux dons généreux du HLF, d'Art Fund et d'autres, les Musées royaux de Greenwich ont été en mesure d'obtenir, pour la nation, ce portrait remarquable d'Elizabeth I», s'est félicité le directeur des musées, Kevin Fewster. Ce portrait sera «l'une des pièces maîtresses» exposées dans la Maison de la Reine à Greenwich (dans le sud-est de Londres) où Elizabeth I est née, à partir du 11 octobre, date de réouverture des lieux, a précisé Art Fund.

K. L.

## LA CRISE LIBYENNE TOUJOURS SANS ISSUE



Louvis

Djalou@hotmail.com

Pénétrante autoroutière de Béjaïa

## La livraison de la partie Ouzellaguen-El Adjiba ajournée

- La pénétrante autoroutière de Béjaïa ne sera pas livrée comme prévu, du moins la partie située entre Ouzellaguen et El-Adjiba, soit 52 km, comme annoncé en grande pompe par les autorités de wilaya, notamment le wali au début de l'année pour le 20 août prochain.

Par Hocine Cherfa

**C'**est ce que nous avons appris hier. M. Tabet, un cadre à la direction des travaux publics l'a annoncé hier sur radio Soummam. «Nous ne pourrions pas livrer la partie située entre El-Adjiba et Ouzellaguen comme prévu pour le 20 août prochain car, nous avons rencontré des problèmes d'ordre technique qui ont ralenti l'avancement des travaux», déclarait-il, provoquant une déception sûrement parmi les usagers et les investisseurs de la région qui attendent ce projet comme le croissant lunaire de l'Aïd. «Ces contraintes sont purement techniques puisque celles liées au transfert des réseaux avaient été levées», précisent les responsables sans donner des précisions où les choses bloquent. Ces problèmes sont d'ordre technique notamment, la nature des terrains etc. Le commun des mortels savait que les travaux de cette partie ne seront pas achevés avant le 20 août du fait que nombre de viaducs ne sont même à la moitié des travaux, on peut citer ceux en construction du côté de Béni Mansour et Bouaziz dans la commune de Boudjéllil qui ont atteint respecti-

vement les 70 et 30% environ. Des ponts que nous avons vus nous-mêmes de passage, ceci sans compter des ouvrages pour enjambrer la route vers d'autres localités comme celle d'Amalou, des échangeurs, comme celui d'Ouzellaguen ou des citoyens sont montés au créneau récemment aussi, etc. Et c'est la même chose pour la pose du bitume bitumeux et les travaux de nivellement par endroits. Ainsi, les ambitions des autorités de wilaya qui s'étaient précipitées à annoncer l'inauguration du tronçon pour le 20 août sont revues à la baisse et la livraison de cette partie de l'auto-

route ne sera désormais pas faite à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la tenue du Congrès de la Soummam. Donc, la visite supposée du Premier ministre dans la région risque de ne pas avoir lieu puisque c'est le seul grand chantier et projet qui est actuellement en concrétisation à Béjaïa, sachant que la plateforme pétrolière prévue à Béni Mansour est toujours en voie d'étude et peut-être même pas à cause de la situation économique du pays qui a poussé les autorités à imposer l'austérité pour y faire face après à la chute des cours de l'or noir.

H. C.

Sûreté de la wilaya d'Oran

## Un individu en possession de 5 800 comprimés psychotropes arrêté

**LES ÉLÉMENTS** de la sûreté de la wilaya d'Oran ont arrêté dernièrement un individu en sa possession 5 800 comprimés psychotropes, a-t-on appris vendredi auprès de ces services. Lors de cette opération, réalisée par les éléments de la sûreté urbaine de Sidi Chahmi, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les policiers sont parvenus à arrêter cet individu âgé de 21 ans à bord d'un bus à destination de Sidi Chahmi où il devait se rendre à Haï Labioudh. D'autre part, les éléments de la sûreté urbaine d'Oran, sont parvenus à arrêter deux individus au boulevard colonel Ben Abderezak, à bord d'un véhicule transportant plus de 400 bouteilles de boissons alcoolisées de diverses formes. Les deux individus ont été transférés au siège de la police pour compléter les procédures juridiques et la préparation d'un dossier pour leur présentation devant la justice.

T. G.